



Mairie de Michery  
Place de la Mairie  
89140 Michery

Tél : 03 86 96 35 05

[mairie-michery2@wanadoo.fr](mailto:mairie-michery2@wanadoo.fr)

Michery, le 2 Novembre 2022

**Objet :** Lettre ouverte aux élus de l'Yonne / Installation de poulaillers industriels sur notre département

Madame Vérien, Sénatrice de l'Yonne, Monsieur Lemoyne, Sénateur de l'Yonne  
Messieurs Grenon, Odoul, Villiers, Députés de l'Yonne  
Monsieur Gendraud, Président du Conseil Départemental  
Mesdames, Messieurs les Conseillers départementaux  
Mesdames, Messieurs les maires  
Mesdames, Messieurs les conseillers municipaux,

Vous n'êtes peut être pas sans l'ignorer, la construction d'un poulailler industriel à Sergines, soutenu par le groupe DUC-Plukon Food Group a été validée par arrêté préfectoral fin septembre. Bien que non situé sur la commune de Michery, ce poulailler aura un impact négatif sur celle-ci. En effet, et au-delà d'éventuels soucis de pollution des sols, de la dévalorisation des biens des particuliers (odeurs, noria de camions etc) et des questions liées au bien être animal, se pose la question de la ressource en eau à moyen et long terme pour notre commune mais aussi pour Sergines : ce genre de projet est particulièrement gourmand en eau (de 3000m<sup>3</sup> d'eau/an jusqu'à 6000m<sup>3</sup> d'eau /an en cas de fortes chaleurs) et nécessite une utilisation d'eau « propre » à la consommation. Cette eau sera prélevée sur le réseau communal de Sergines alimenté par la Couée, rivière souterraine qui alimente aussi les nappes phréatiques de Michery, située en aval. En tous cas, nous nous refusons de faire supporter le coût à la collectivité de ce qui nous a été préconisé et qui est une aberration : « vous n'avez qu'à creuser plus profond votre puits » ou « l'Yonne n'est pas loin, vous n'avez qu'à creuser un autre puits ». Vous comprendrez donc qu'en tant qu'élus, notre inquiétude est grande et légitime pour l'avenir de notre commune, au regard des épisodes de sécheresse redondants et en cas d'augmentation du nombre d'habitants. Certes, ce ne sont que des hypothèses mais prévoir et protéger ne sont-ils pas des missions d'élus ?

Ce problème localisé que nous soulevons aujourd'hui ne sera malheureusement qu'un point de départ de nombreux autres pour notre département. En effet, le groupe Duc-Plukon Food Group prévoit une installation massive de poulaillers de ce type (environ 80) dans un rayon de 150km autour de Chailley, justifiant ainsi une extension des abattoirs existants. Il est à noter que ce groupe d'origine néerlandaise cherche des « solutions » hors de ses frontières, les Pays Bas ayant opté pour la fin d'une agriculture intensive pour s'orienter vers une agriculture extensive.

**Les questions que nous nous posons aujourd'hui pour Michery seront celles de nombreuses communes de l'Yonne demain.**

En tant qu'élus, en tant que commune ou EPCI potentiellement concernée par ce sujet, nous tenions à vous interpeler et souhaiterions vivement qu'une réflexion globale sur les orientations choisies pour le département en termes d'économie, de protection de l'environnement, d'agriculture, de gestion des ressources (en particulier celle de l'eau), et d'attractivité du territoire soit menée :

- Est-ce ce genre d'emploi ou d'industries que nous souhaitons voir se développer ? Au mieux, une centaine d'emplois sera créée aux abattoirs de Chailley, si l'extension voit le jour. A titre d'exemple, il est projeté une « exportation » des poulets sortant du poulailler de Sergines vers l'abattoir de Saint Beauzély dans le Gard !
- Est-ce genre d'agriculture, qui fait prendre tous les risques financiers aux agriculteurs pour une maigre rétribution que nous voulons voir se développer sur notre territoire ? Sommes-nous prêts à voir disparaître peu à peu les exploitations « familiales » et au final des agriculteurs, pour servir une logique financière dont notre territoire ne percevra jamais les subsides ni financiers ni en terme de valorisation?

- Alors que la raréfaction de l'eau potable se fait sentir et que notre département a été touché par un épisode conséquent de sécheresse, pouvons-nous considérer qu'il vaut mieux utiliser ces gros volumes d'eau pour des poulaillers industriels ou pour garantir un accès équitable à tous de ce bien commun qu'est l'eau ? Ne serait il pas temps d'entamer une réflexion plus globale, à l'échelle départementale, sur l'eau ?
- La multiplicité de ces installations sur l'ensemble du territoire ne risque t-elle pas de faire chuter les valeurs des biens immobiliers ? Et par là même l'attractivité du territoire, tant du point de vue immobilier qu'économique ?

Au final, chères élues, chers élus, le jeu en vaut-il la chandelle ?

Nous tenons à notre territoire, nous voulons le faire vivre, en bonne intelligence et dans un équilibre où chacun peut trouver sa place ; nous pensons bien sincèrement qu'il en est de même pour vous. Il n'est pas question de juger ni de faire porter la responsabilité de ces projets sur les exploitants agricoles qui sont des acteurs primordiaux dans notre département au profil rural. En revanche, il est de notre responsabilité d'élus que de réfléchir à ce que nous voulons pour notre département et de travailler en ce sens.

L'Yonne a des atouts qui se doivent d'être valorisés, l'Yonne peut être un « grenier » mais pas un réservoir pillé de ses ressources au détriment de celles et ceux qui le font vivre.

Le 12 novembre 2022, des associations environnementales sensibilisées et vigilantes quant aux projets d'extension de ces poulaillers industriels organisent une manifestation pacifique devant la préfecture à Auxerre à partir de 10h30.

**Loin des logiques partisans, nous, élus de Michery, nous nous joindrons à ces associations pour défendre notre point de vue et vous invitons à nous rejoindre à cette occasion.**

Le Maire et le Conseil Municipal de Michery